

refusées en secret. Jusqu'à maintenant rien n'a été prévu pour le moment de la naissance.

La psychopathologie des grossesses secondaires au viol au Rwanda est la même que celle observée en France et en ex-Yougoslavie. Ce sont des grossesses refusées et dissimulées, souvent niées et découvertes tardivement. Elles s'accompagnent de tentatives d'auto-avortement ou de fantasmes violents, voire infanticides à l'égard de l'enfant. La présence d'idées de suicide est fréquente. Certaines femmes se sont probablement suicidées sans en dévoiler la raison, lorsqu'elles ont découvert qu'elles étaient devenues enceintes de leur violeur-bourreau. Le refus de l'enfant à la naissance est souvent exprimé violemment, car l'enfant est identifié au violeur ou au viol. Elles disent "Arrêtez-moi cette grossesse, il faut m'enlever cet enfant, je n'en veux pas". "Je ne veux pas garder un criminel dans mon ventre". "Si je peux accoucher, qu'il meurt". Propos que j'ai également entendus en France et en ex-Yougoslavie.

Les professionnels de maternité sont actuellement très préoccupés par les risques de violence que courent les nouveau-nés à la naissance. Ils craignent que de nombreuses femmes accouchent seules dans le secret et se débarrassent de l'enfant, camouflant un infanticide. Ils imaginent que si certaines viennent accoucher en maternité pour protéger leur vie, elles ne continueront pas à allaiter l'enfant au retour à la maison pour le laisser mourir.

Deux courants de pensée s'affrontent :

- ceux qui estiment qu'il est quasi normal de laisser mourir l'enfant-fruit d'un criminel. Ils favoriseraient presque l'infanticide camouflé ou l'abandon sauvage. Ils pensent qu'il faut laisser à la mère le droit de supprimer l'enfant à la naissance, puisqu'il est le fruit d'un milicien. Ils acceptent la réalité des fantasmes violents des femmes enceintes et ferment les yeux sur les risques du passage à l'acte. Ils oublient de protéger la vie de l'enfant et transgressent en fantasme la loi. Ces personnes sont le plus souvent en contact direct avec des femmes qui crient leur détresse ;

- ceux qui sont persuadés que cet enfant est porteur de vie parce qu'il est le fruit de Dieu, épreuve envoyée du ciel. Ils pensent que la prière aidera chaque femme à trouver en elle la force d'aimer un enfant même si il a été conçu dans la violence. Pour eux, c'est la pression sociale et le regard négatif des autres sur le viol qui gênent ces femmes. La solution est de faire évoluer l'environnement des femmes et la société, pour que cha-

cun admette ces enfants victimes. Ils nient la réalité de la violence et l'inconscient individuel. Si beaucoup n'ont jamais rencontré de femmes enceintes et défendent cette position "théorique", un petit nombre a écouté des femmes qui n'ont pas osé, semble-t-il, dire clairement leurs sentiments ambivalents à l'égard de l'enfant.

La majorité estime qu'il vaut mieux imaginer ces deux alternatives (tuer l'enfant ou le garder de force) plutôt que d'envisager une séparation définitive à la naissance en vue d'une adoption. Peu acceptent de reconnaître qu'il est insupportable pour une femme d'avoir dans son ventre, le fruit d'un criminel, qu'il leur est impossible d'allaiter cet "enfant-mauvais-souvenir" et que l'adoption par une autre famille à la naissance pourrait être une protection pour la vie de l'enfant et son avenir.

Avant la guerre, les "enfants accidents" (c'est-à-dire non désirés) ont toujours trouvé leur place au sein de la grande famille au Rwanda. Lorsqu'une célibataire devenait enceinte et que le père de l'enfant ne voulait pas reconnaître l'enfant, il y avait toujours un homme de la famille de la "fille-mère" qui assumait le rôle de "papa". Certains racontent même qu'il est dangereux d'abandonner un enfant, car ce dernier peut revenir à l'âge adulte tuer celle qui l'a mis au monde. Les mentalités rwandaises ne sont pas préparées à l'adoption d'un enfant hors du milieu familial. Elle est amalgamée à l'abandon sur la voie publique et est considérée comme un acte monstrueux, presque comme un crime. Cette conception de l'adoption selon le modèle occidental leur semble être l'une de ces créations modernes inhumaines, nées d'une société égoïste qui ne sait pas accepter tout nouveau-né comme une bénédiction du ciel. Être obligé de reconnaître que des femmes vont refuser des enfants à la naissance, semble aux rwandais un nouveau drame de la guerre.

Ils ne savent comment une femme pourra expliquer à sa famille qu'elle est venue accoucher et que l'enfant a été confié à d'autres. Une grossesse ne peut que se voir, une naissance ne peut être cachée ou secrète. Même les enfants morts-nés sont enterrés avec beaucoup de cérémonie. Les tentatives d'avortement ont provoqué des infections et des hémorragies allant jusqu'à la rupture ou la nécrose de l'utérus. Les grossesses chez les mineures risquent de devenir particulièrement dangereuses à l'accouchement, car ces très jeunes filles n'ont pas encore la taille du bassin d'une femme adulte. Les obstétriciens

craignent des complications graves si les sances se produisent en dehors d'un lieu talier : ainsi, des déchirures vésicales, d tules vésico-vaginales ou recto-vaginales quent à l'avenir, par leurs séquelles (nécro rine, rétrécissement fibreux du vagin, etc.) traver définitivement leur vie sexuelle et/ maternité. Ainsi, ces très jeunes filles pe définitivement l'espoir de se marier et de c mère un jour.

Les personnels de santé en maternité es que plus de 90% des femmes vont refusé fant à la naissance. Dans le secret du l médical seulement, les femmes dévoiler beaucoup de détresse la haine qu'elles l'égard du bébé, ce qui rend leur gro insupportable. Moins de 10% pourront pe dépasser ces sentiments négatifs et aimé fant tel qu'il est.

C'est dans ce contexte émouvant et doul que, contre toutes prédictions, deux pr "enfants de la guerre" nés prématurémé été refusés à la naissance, puis laissés à tal. Ils ont été confiés avec l'étiquette de " viol" aux "Sœurs Thérèse de Calcutta" congrégation s'apprête à recueillir d'autr times-fruit des viols. Leur devenir n'a p réellement prévu mais leur stigmatisati réelle.

Les conférences-débats et les échanges duels ont permis à l'ensemble des prof nels d'exprimer leurs difficultés face à l plexité et à la nouveauté de ces détresses pu partager ensemble leurs interrogations ter de trouver une solution pour prendre e ge l'accueil des femmes et le recueil des e La prise de conscience de la nécessité de ger la vie de ces enfants les a aidés à dép honte qui entourait ces nouveau-nés, fr criminels ou épreuves du ciel. Les deux c jours de la mission ont ainsi abouti à con une action de sensibilisation qui a pris l de deux documents. Ils ont été discutés : petit groupe de professionnels, ont reçu tien du Ministère de la Famille et de la Prc Féminine et le concours de l'UNICEF.

Il s'agit :

- d'une part, d'une grille à remplir par le nel de la maternité au moment de chaque chement afin de repérer plus précisém grossesses refusées et négligées et les refusés à la naissance ;

- d'autre part, d'un petit feuillet pour sen les professionnels et leur faire accepter l'i